



PV COMMISSION SPORTIVE D25 5 février 2025

1. Demandes de report

La Commission Sportive donne son accord pour la demande suivante :

- **D25 D1-2 J15 Les Auxons 5 / Roche Besançon 9** : report de la rencontre du vendredi 07/03 au vendredi 14/03 à 20h30, à la demande des Auxons pour cause de vacances scolaires, avec accord des 2 équipes.

2. Championnat par équipes journée 14

- **D25 D4-2 Champlive 4 / Bouclans 3**

Manque la signature des deux capitaines au recto de la feuille.

→ Rappel à l'ordre : les 6 signatures doivent être apposées sur une feuille de rencontre, des coches rouges sont là pour le rappeler lors du blocage de la feuille GIRPE qui n'aurait pas dû être effectué sans compléter les signatures manquantes. Le club recevant est responsable de la feuille.

- **D90 D1-1 Bourguignon 2 / Seloncourt 4**

Réclamation posée par Bourguignon sur le classement 500 inadapté au niveau du joueur de Seloncourt Alan MOSSINA.

→ Le club de Seloncourt a créé une licence au lieu de demander un transfert de sa licence existante à Valentigney (classement 1091). Les démarches sont effectuées pour annuler la nouvelle licence et transférer l'ancienne dans le club. Les parties jouées sur les deux premières journées 13 et 14 seront reportées sur la bonne ancienne licence.

- **D90 D1-1 Fesches 2 / Mathay 1**

Partie n° 13 D.PAPPALARDO / Q.LIEGEOIS nous est signalée comme saisie à l'envers.

→ Rectification de la feuille par la CS pour donner la victoire à D.PAPPALARDO, le score de la rencontre passant de 2-16 à 3-15.

→ Rappel à l'ordre : les capitaines sont censés vérifier a minima que le score de la rencontre est celui attendu avant de signer les feuilles.

- **D90 D3-1 Châtenois-les-Forges 5 / Giromagny 4**

Le joueur Lionel FAIVRE de Giromagny abandonne avant sa 3^{ème} partie de simple sur blessure, rapport de JA dûment rempli.

→ Perte de ses points pour sa partie de simple non disputée contre N.DUBIER (sans que ce dernier n'en bénéficie).

3. Critérium Fédéral 3^{ème} tour

- **Forfaits excusés tardifs (après jeudi 16h)**

- D25 -11 ans : Daniel BELLOMO (Roche Besançon) le 24/01 (malade)
- D25 -11 ans : Mélissa VERDAVOIR (Baume-les-Dames) le 24/01 (blessure, CM fourni)
- D25 -15 ans : Lucas IDEZ (Pontarlier) le 25/01 par un parent de Pontarlier à l'heure du pointage (malade, n'a pas prévenu à la bonne adresse)
- D25 -15 ans : Alexandre MAIRE (Ornans) le 24/01 (malade)
- D25 -15 ans : Kevin SALVI (Pontarlier) le 24/01 (grippe)
- D25 -15 ans : Maël THOMAS (Saint-Vit) le 24/01 (CM fourni)
- D25 Seniors D1 : Yann BARAN (Pouilley-les-Vignes) le 26/01 (SMS malade)
- D25 Seniors D2 : Florian DODY (Roche Besançon) le 24/01 (grippe, AT fourni)
- D25 Seniors D2 : Eric COULON (Pouilley-les-Vignes) le 25/01 (grippe, CM fourni)
- D25 Seniors D5 : Bernard PESCHET (St-Ferjeux) le 23/01 (décès familial)
- D25 Seniors D5 : Bernard DEBRAY (Pelousey) le 25/01 (malade)

- D90 -11 ans : Tristan GIRARDOT (Bavans) le 25/01 (malade, CM fourni)
- D90 -11 ans : Dazio MURATORI (Montbouton) le 24/01 (malade)

- **Forfaits non excusés**

- D25 -13 D1 : Jimmy BRAILLARD (Les Auxons)
- D90 Seniors D4 : Lilian PAPPALARDO (Fesches-le-Châtel)
- D90 -15 ans : Arthur BLOCH (Bavans)

→ **Amende 15 € pour chacun des clubs des 3 joueurs**

→ Pour chaque joueur, perte des points de la première partie pour laquelle il est appelé dans l'aire de jeu (sans que l'adversaire n'en bénéficie).

- **Abandons**

- D25 -13 ans D2 : Lucas BLOT (Pelousey) avant sa ½ finale (douleur jambe)
➔ Perte de ses points pour sa partie de ½ finale non disputée contre L.MARESCHAL (sans que cette dernière n'en bénéficie).
- D25 -15 ans D1 : Nathan MACON (Goux-les-Usiers) avant sa ½ finale (**sans prévenir le JA**)
➔ Perte de ses points pour sa partie de ½ finale non disputée contre M. EL BARDE (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- D25 -19 ans D2 : Victor GUINOT (Roche Besançon) avant sa finale (**sans prévenir le JA**)
➔ Perte de ses points pour sa partie de finale non disputée contre S.PRODHON (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- D25 Seniors D3 : Michaël DARROUX (Valdahon) pendant sa ½ finale (sans raison)
➔ Perte de ses points pour sa partie de finale non disputée contre M.COUTOU (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- D90 -13 ans D1 : Théo RUEFLIN (Montbouton) avant sa finale (**sans prévenir le JA**)
➔ Perte de ses points pour sa partie finale non disputée contre B.DJESSOU (sans que ce dernier n'en bénéficie).
- D90 Seniors D2 : Marc LUCAT (Belfort) avant sa finale (raison non identifiée)
➔ Perte de ses points pour sa partie de finale non disputée contre V.BARRE (sans que ce dernier n'en bénéficie).



Jean-Michel HELLER

Commission Sportive Départementale